Theresa REISS 231 bis rue la fayette 75010 Paris

Karen CHEN 40 Route de la Reine 92100 Boulogne Billancourt

Marc MALKA 101, rue de Prony 75017 Paris

A Paris, le 21/06/2022

Objet: Cession de bail non-meublé

Monsieur,

Je soussignée Theresa REISS née le 11 février 1993 à Hassfurt (Allemagne), demeurant au 11 Rue Henri Poincaré Clichy, déclare céder ma place de co-titulaire du bail signé à la date du 06 octobre 2021 et relatif au logement situé au 231 bis rue La Fayette, 75010 Paris, dont vous êtes le propriétaire, à Karen CHEN, née le 06 août 1991 à Shaogan (Chine).

Je soussignée Karen CHEN, née le 06 aout 1991 à Shaogan (Chine), demeurant au 40 Route de la Reine, Boulogne Billancourt, déclare être le cessionnaire de la place de co-titulaire du bail signé à la date du 06 octobre 2021 et relatif au logement situé au 231, bis rue La Fayette, 75010 Paris, cédé par Theresa REISS née le 11 février 1993.

Cette cession de bail signifie la cession à Mme. CHEN de tous les droits et obligations liant Theresa REISS au dit contrat de bail avec, entre autres, l'obligation mensuelle de règlement du loyer ainsi que le dépôt d'une caution d'un montant de 540,40 euros (le dépôt de garantie va être versé en totalité sur le compte de Theresa REISS par Mme. CHEN). Si aucun dégât n'est constaté après l'état des lieux de sortie de Karen CHEN, le dépôt de garantie de 540,40 euros doit être intégralement remboursé dans un délai de 7 à 10 jours, par vos soins à Mme. CHEN ou à la personne qui remplacera Mme. CHEN dans le bail.

Cette cession de bail est décidée avec l'accord préalable du propriétaire du logement.

Marc MALKA Theresa REISS Karen CHEN